



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À L'AIDE
AUX VICTIMES



Paris, le 13 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Victimes ou témoins de l'attaque terroriste du 12 mai à Paris à l'Opéra, de l'aide est disponible au 08VICTIMES : 01 41 83 42 08

Suite à l'acte terroriste perpétré le samedi 12 mai à Paris, l'ensemble des personnes victimes, directes et indirectes, témoins et personnes choquées par cet événement, sont invitées à se faire connaître au numéro national d'aide aux victimes mis en place par le ministère de la Justice et géré par la Fédération France Victimes :



Via ce numéro de téléphone accessible de 9h à 21h, 7 jours sur 7, les victimes peuvent bénéficier gratuitement des services d'aide immédiats et dans la durée, et notamment de :

- Recensement des personnes concernées,
- Soutien psychologique,
- Informations sur les droits,
- Accompagnement social...

Le 08VICTIMES permet d'accéder aux services de proximité :

- A l'Espace d'Information et d'Accompagnement (EIA) de Paris, géré par Paris Aide aux Victimes à partir d'aujourd'hui 17h00 ;
- Et à tous les services d'aide aux victimes de France Victimes, conventionnés par le ministère de la Justice, partout en France.

France Victimes est la fédération d'associations de professionnels de la prise en charge globale des victimes et un lieu de réflexion pluridisciplinaire sur le droit et l'aide aux victimes. C'est une présence sur tout le territoire français : réseau de 130 structures d'aide aux victimes et 800 lieux d'accueil conventionnés par la Justice et financés par l'État et les collectivités territoriales, en lien avec les services de police-gendarmerie, justice, santé et services sociaux. Écoute, information sur les droits, accompagnement psychologique et social, dans l'immédiateté et dans la durée, de manière gratuite et confidentielle, bénéficient à toutes les victimes de la délinquance (atteintes à la personne et aux biens), accidents de la circulation, catastrophes et accidents collectifs... Les actions sont conduites dans un esprit de médiation, de résolution équilibrée du conflit et d'une justice restaurative des personnes, comme du lien social : juste équilibre entre les droits de la victime et de l'auteur par l'échange entre les parties. www.france-victimes.fr

<https://www.facebook.com/FranceVictimes/>

<https://twitter.com/FranceVictimes>

Contact Presse : Olivia Mons 06 15 51 18 43 – communication@france-victimes.fr

